

TRIBUNAL DE DISTRICT DES ÉTATS-UNIS
DISTRICT DE L'EST DE NEW YORK

<p>MYRAN RICHARDS, en son nom, individuellement, et au nom de tous ceux qui sont dans la même situation,</p> <p style="text-align: center;">Demandeur,</p> <p>-contre-</p> <p>O. B.'S BAKERY INC, d/b/a OB'S BAKERY AND RESTAURANT, et OB EXPRESS, LTD, d/b/a OB'S EXPRESS, et OMAR DICKENS, individuellement,</p> <p style="text-align: center;">Parties défenderesses</p>	<p>Dossier n°: 22-cv-00711 (KAM)(JMW)</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

AVIS DE POURSUITE AUTORISÉ PAR LE TRIBUNAL

Si vous avez travaillé chez O. B.'S BAKERY INC, qui fait affaire sous le nom de OB'S BAKERY AND RESTAURANT, et/ou OB EXPRESS, LTD, qui fait affaire sous le nom d'OB'S EXPRESS, et/ou OMAR DICKENS (collectivement appelés " Défendeurs "), à tout moment entre le 8 août 2017 et à ce jour, **veuillez lire cet avis.**

*Important: Vous n'êtes PAS poursuivi en justice. Cet Avis n'est PAS une sollicitation d'un avocat.
La Cour a autorisé cet avis.*

- Myran Richards (" Demandeur ") est un ancien employé des Parties défenderesses qui a travaillé en tant qu'employé de cuisine non cadre dans les restaurants des Parties défenderesses situés au 16576 Baisley Boulevard, Jamaica, New York 11434, et au 2034 Green Acres Road South, Valley Stream, New York 11581.
- Le Demandeur a intenté cette action collective contre les Parties défenderesses en son nom et au nom de tous les autres employés actuels et anciens qui ont travaillé chez les Parties défenderesses en tant qu'employés de cuisine non gestionnaires à tout moment entre le 8 août 2017 et actuellement. Le demandeur réclame, entre autres, qu'il a travaillé plus de quarante heures par semaine et que les Parties défenderesses ne lui ont pas payé d'heures supplémentaires au taux d'une fois et demie son taux horaire régulier de rémunération de toutes les heures qu'il a travaillées au-delà de quarante chaque semaine, en violation de la loi fédérale Fair Labor Standards Act et du droit de travail de New York. Les parties défenderesses nient tout acte répréhensible et maintiennent qu'elles ont payé tous leurs employés conformément aux lois fédérales et de New York.
- Le tribunal a autorisé le plaignant à envoyer cet avis. Le tribunal n'a pas encore décidé qui a raison ou qui a tort. Cependant, vos droits légaux peuvent être affectés, et vous avez un choix à faire dès maintenant.

VOS DROITS ET OPTIONS JURIDIQUES DANS CETTE ACTION EN JUSTICE	
DEMANDER VOTRE INTÉGRATION	Si vous choisissez d'être intégré à cette action collective, vous devez remplir et renvoyer le formulaire "Consentement à rejoindre le procès" à la fin de cet avis. Vous pourrez alors participer à toute indemnité résultant d'un règlement ou d'un jugement si les plaignants obtiennent gain de cause, mais vous renoncez à tout droit de poursuivre séparément les défendeurs pour les mêmes revendications juridiques dans cette action en justice.
NE RIEN FAIRE	En ne faisant rien, vous ne serez pas inclus dans cette action en justice à l'heure actuelle.

1. Pourquoi dois-je recevoir cet avis?

Vous recevez cet avis en raison du fait que les dossiers des Parties défenderesses montrent que vous avez peut-être travaillé pour une, deux ou toutes les Parties défenderesses à un moment donné entre le 8 août 2017 et à ce jour, en tant qu'employé non cadre du personnel de cuisine dans l'un ou l'autre des restaurants de ces Parties défenderesses.

2. En quoi consiste une action collective et qui y participe?

Dans le cadre d'une action collective, une ou plusieurs personnes peuvent intenter une action en justice au nom d'autres personnes ayant des revendications similaires. La personne qui a intenté ce procès est appelée le Demandeur. Les personnes morales et l'individu qui sont poursuivis sont appelés les Défendeurs. Un seul tribunal résout les questions relatives à toutes les personnes qui décident de se joindre à l'affaire.

3. Quel est l'objet de ce procès d'action collective?

Le demandeur allègue que les pratiques de rémunération des parties défenderesses ont violé les lois fédérales et de l'État de New York. Le demandeur affirme que lui et d'autres personnes ayant travaillé au service des défendeurs ont droit à des salaires impayés pour les heures supplémentaires, à des dommages-intérêts liquidés, à des honoraires d'avocats et à des frais.

Les Parties défenderesses nient toute faute et/ou responsabilité et maintiennent qu'elles ont payé à tous leurs employés conformément aux lois fédérales et de New York.

4. Quel est le but et la conséquence de cet avis?

Cet avis a pour seul but de déterminer les personnes qui souhaitent être impliquées dans cette affaire.

Si vous choisissez de vous joindre à ce procès, et que le demandeur réussit à obtenir un règlement ou un jugement, vous pouvez avoir droit à une partie du recouvrement si la loi vous y autorise. Il n'y a aucune garantie quant à l'attribution d'un quelconque recouvrement.

Vous devez savoir qu'une réclamation au titre du Fair Labor Standards Act doit être introduite dans un délai de deux ans à compter de la date à laquelle la réclamation a été constituée, sauf si vous pouvez prouver que la violation commise par votre employeur était délibérée, auquel cas la réclamation doit être introduite dans un délai de trois ans.

5. Comment puis-je me joindre à cette action collective?

Si vous souhaitez participer à ce procès, vous devez remplir le formulaire ci-joint intitulé "Consentement à participer au procès" et le renvoyer dans l'enveloppe affranchie ci-jointe aux avocats du plaignant, Borrelli & Associates, P.L.L.C. Si l'enveloppe ci-jointe est perdue ou égarée, le formulaire de consentement à participer au procès doit être envoyé à:

Borrelli & Associates, P.L.L.C. 910
Franklin Avenue, Suite 200
Garden City, New York 11530
Tel: (516) 248-5550

Vous pouvez également : envoyer le formulaire de
consentement à participer à une action en justice par
télécopie au (516) 248-6027 ; ou le scanner et
l'envoyer par email à
mjb@employmentlawyernewyork.com.

Le formulaire signé de consentement de participation à l'action en justice doit être déposé auprès du tribunal au plus tard [60 jours après l'envoi de l'avis]. Si ce formulaire signé n'est pas déposé auprès du tribunal au plus tard [60 jours après l'envoi de l'avis], il se peut que vous ne soyez pas autorisé à participer à cette action en justice.

6. Si je décide de me joindre à cette action en justice, devrai-je participer à toutes les procédures judiciaires?

Très probablement, si vous décidez de vous joindre à cette action en justice, on vous demandera de fournir des informations et de répondre à des questions relatives à votre emploi auprès des Parties défenderesses. Il se peut que l'on vous demande de faire un témoignage lors d'une déposition ou d'un procès, de répondre à des questions écrites et/ou de produire des documents pertinents concernant l'affaire. Par conséquent, si vous vous joignez à l'action en justice, vous devez préserver tous les documents relatifs à votre emploi auprès des Parties défenderesses qui sont actuellement en votre possession. Les avocats du demandeur vous aideront à remplir ces conditions si vous souhaitez qu'ils vous représentent, comme expliqué dans la section 10 ci-dessous.

Si vous vous joignez à cette action en justice, vous serez lié par toute décision, tout règlement ou tout jugement, qu'il soit favorable ou défavorable.

7. Que se passe-t-il si je ne fais rien du tout?

Vous ne serez pas inclus dans ce procès et aucune transaction ou jugement rendu dans cette affaire, qu'il soit favorable ou défavorable, ne vous affectera. Le délai de prescription de vos réclamations continuera cependant à s'écouler.

8. Puis-je participer à cette action collective quel que soit mon statut d'immigré?

Bien sûr. Vous avez le droit de participer à cette action en justice, quel que soit votre statut d'immigré.

9. Si je me joins, y aura-t-il des répercussions au niveau de mon emploi?

Non. Les lois fédérales et celles de l'État de New York interdisent toutes les deux aux parties défenderesses de vous licencier ou d'exercer des représailles à votre encontre de toute autre manière parce que vous avez rejoint cette affaire ou que vous avez exercé de toute autre manière vos droits en vertu des lois fédérales et de celles de l'État de New York.

10. Ai-je un avocat dans cette affaire?

Le demandeur est représenté par Borrelli & Associates, P.L.L.C. Si vous décidez de vous joindre à cette action en justice, Borrelli & Associates, P.L.L.C. vous représentera sur la base d'honoraires conditionnels, ce qui signifie que vous ne paierez pas d'honoraires d'avocat, sauf si le demandeur obtient gain de cause et remporte l'affaire ou obtient un règlement, auquel cas le tribunal déterminera probablement le montant des honoraires d'avocat à payer sur ce jugement ou ce règlement.

Vous n'êtes pas obligé d'être représenté par Borrelli & Associates, P.L.L.C. et vous pouvez engager un autre avocat de votre choix ou vous représenter vous-même sans l'aide d'un avocat. Si vous avez l'intention de faire appel à votre propre avocat ou de vous représenter vous-même, vous devez l'indiquer sur le formulaire de consentement à participer à l'action en justice. Si vous renvoyez votre formulaire sans indiquer que vous avez l'intention d'engager votre propre avocat ou de vous représenter vous-même, la Cour présupera que vous voulez que Borrelli & Associates, P.L.L.C. pour vous représenter.

11. Cet avis a été approuvé par la Cour

Cet avis et son contenu ont été approuvés par le juge magistrat James M. Wicks du tribunal de district des États-Unis en charge du District de l'Est de New York, situé à Central Islip, New York. Le tribunal n'a pas encore statué sur le bien-fondé des demandes du demandeur ou des défenses des parties défenderesses.

VEUILLEZ NE PAS ÉCRIRE OU APPELER LE TRIBUNAL OU LE GREFFIER DU TRIBUNAL À PROPOS DE CET AVIS.

Bien que la Cour ait approuvé l'envoi de cet avis, elle n'exprime aucune opinion sur le bien-fondé de l'action en justice. Si vous avez des questions, vous pouvez contacter les avocats du plaignant, Borrelli & Associates, P.L.L.C., par téléphone au (516) 248-5550, ou par écrit à Borrelli & Associates, P.L.L.C., 910 Franklin Avenue, Suite 200, Garden City, New York 11530, ou par email à mjb@employmentlawyernewyork.com.

TRIBUNAL DE DISTRICT DES ÉTATS-UNIS
DISTRICT DE L'EST DE NEW YORK

<p>MYRAN RICHARDS, en son nom, individuellement, et au nom de tous ceux qui sont dans la même situation,</p> <p style="text-align: center;">Demandeur,</p> <p>-contre-</p> <p>O. B.'S BAKERY INC, d/b/a OB'S BAKERY AND RESTAURANT, et OB EXPRESS, LTD, d/b/a OB'S EXPRESS, et OMAR DICKENS, individuellement,</p> <p style="text-align: center;">Parties défenderesses</p>	<p>Dossier n°: 22-cv-00711 (KAM)(JMW) CONSETEMENT À SE JOINDRE À <u>L'ACTION EN JUSTICE</u></p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

SI VOUS AVEZ REÇU CE FORMULAIRE ET QUE VOUS SOUHAITEZ VOUS JOINDRE À CETTE ACTION EN JUSTICE, VEUILLEZ COMPLÉTER CES DEUX ÉLÉMENTS:

1. REMPLISSEZ ET SIGNEZ CE FORMULAIRE DE "CONSETEMENT À REJOINDRE L'ACTION EN JUSTICE"; ET
2. UTILISEZ L'ENVELOPPE FERMÉE POUR RENVOYER CE FORMULAIRE À L'ADRESSE CI-DESSOUS AU PLUS TARD [60 jours après la date d'envoi de l'avis].

Borrelli & Associates, P.L.L.C. 910
Franklin Avenue, Suite 200
Garden City, New York 11530
Tel: (516) 248-5550

Vous pouvez également : envoyer le formulaire de
consentement à participer à une action en justice par
télécopie au (516) 248-6027; ou le scanner et
l'envoyer par email à
mjb@employmentlawyernewyork.com.

J'AIMERAIS ÊTRE REPRÉSENTÉ PAR:

<p>_____ Borrelli & Associates, P.L.L.C. Je donne l'autorisation à Myran Richards et Borrelli & Associates, P.L.L.C. de me représenter quant à toutes les questions relatives à cette action, y compris tout règlement de mes réclamations en vertu des lois fédérales et celles de l'État.</p>	<p>_____ Un autre avocat de mon choix, qui déposera rapidement un avis de comparution en mon nom.</p> <p>_____ Moi-même, <i>pro se</i>, sans aucune assistance d'un avocat.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Si vous ne faites pas votre choix parmi les options de représentation ci-dessus mais que vous renvoyez votre formulaire à Borrelli & Associates, P.L.L.C., vous serez automatiquement représenté par les avocats du Demandeur, Borrelli & Associates, P.L.L.C. En outre, si vous ne faites pas votre choix parmi les options de représentation ci-dessus, Myran Richards et Borrelli & Associates, P.L.L.C. seront autorisés à intervenir en votre nom pour toutes les questions relatives à cette action, y compris tout règlement de vos réclamations en vertu des lois fédérales et étatiques. Vous êtes autorisé à faire appel à un autre

avocat de votre choix à vos propres frais ou à vous représenter vous-même sans intervention d'un avocat.

SIGNATURE

NOM EN LETTRES CAPITALES

Adresse

Ville, État, Code Zip

N° de Téléphone

Adresse Email

Date de début de l'emploi

Date de fin de l'emploi